



Grenville-sur-la-Rouge

AVIS PUBLIC

En conformité avec les articles 954 et 956 de la *Code Municipale du Québec*, Avis public est par les présentes donné que lors d'une séance qui sera tenue le mardi 10 décembre 2019 à compter de 18h, à l'hôtel de ville situé au 88, rue des Érables, Grenville-sur-la-Rouge, le conseil municipal adoptera le budget 2020 de la Municipalité et le programme triennal des immobilisations de la Municipalité pour les années 2020-2021-2022.

PUBLIC NOTICE

In conformity with Section 954 and 956 of the Quebec Municipal Code, Public Notice is given that during a meeting to be held on Tuesday, December 10, 2019 at 6:00 pm, at the City Hall located at 88, rue des Érables, Grenville-sur-la-Rouge, the Municipal Council will adopt the 2020 budget of the Municipality as well as the Three-Year Capital Expenditure Program of the Municipality for the years 2020-2021-2022.

DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, ce vingt-septième (29^e) jour du mois de novembre deux mille dix-neuf (2019).

Marc Beaulieu
Directeur